



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Consultation citoyenne

### Le Département appelle à relever le défi du grand-âge en Meurthe-et-Moselle

A partir de ce samedi 22 décembre, une consultation citoyenne est en ligne. Douze questions, dix minutes, pour donner son avis sur la question de l'adaptation de la société au vieillissement de la population.

Chacun est invité à y répondre sur le site internet du Département : [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

1 personne sur 5 dans le département a plus de 60 ans. Ce chiffre va augmenter dans les 30 années à venir. Cette proportion devrait passer à 1 sur 3 en 2050. Chef de file des politiques d'autonomie, le conseil départemental a décidé de s'emparer de ce dossier pour préparer tant le maintien à domicile que l'accueil dans des établissements. Les 5 et 6 février 2019, les Assises Départementales de l'Autonomie seront organisées à Nancy, avec l'ensemble des partenaires et acteurs concernés par cette question. Pour réfléchir et préparer des solutions adaptées aux attentes et aux besoins pour les 30 prochaines années. Les réponses à cette enquête en ligne viendront enrichir les travaux des Assises Départementales de l'Autonomie.

Le ministère des Solidarités a lancé en octobre 2018 une concertation nationale "Grand âge et autonomie" qui doit déboucher sur une proposition de réforme en 2019, pour sécuriser dans la durée la prise en charge des personnes âgées tout en assurant leur liberté de choix. Les travaux des Assises départementales de l'autonomie constitueront la contribution de la Meurthe-et-Moselle à cette concertation.

[RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE](#) (12 questions / -de 10 mn pour y répondre)

<http://meurthe-et-moselle.fr/assisesautonomie2019>



Didier JACQUOT  
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle  
Direction de la Communication  
☎ 03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
✉ 48 esplanade Jacques-Baudot  
CO 90019 / 54035 NANCY cedex